



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 24
Partie 2 Corrections aux cartes	25 à 37
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	38 à 40
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	41 à 43

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

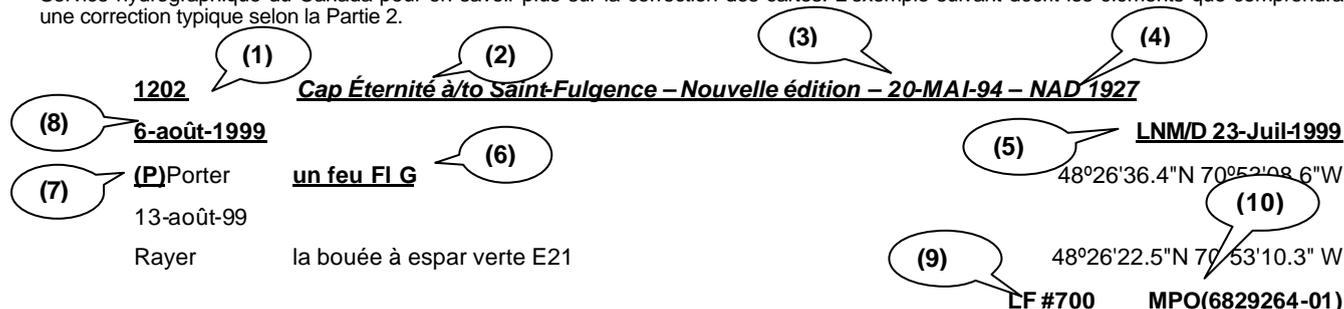
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: *This publication is also available in English.*

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L) dernier (N) Avis aux (M) navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
www.mar.dfo-mpo.gc.ca/f/homepg.htm
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T. -N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T. -N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T. -N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T. -N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N. -B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N. -B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N. -É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N. -É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N. -É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C. -B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C. -B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C. -B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C. -B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Systèmes à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes.
Electroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des services maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

Prrière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	3
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.....	1
*101	GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES.	4
*106(P)	LAC HURON - QUAI DE BAYFIELD - SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.	23
*108	LAC WINNIPEG - HAVRE GULL - ALIGNEMENT SUPPRIMÉ.....	23
*112(P)	LAC WINNIPEG - POINTE MCBETH - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.	24
*103(P)	PARCS CANADA - VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX AIDES À LA NAVIGATION.	8
*102	PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME - EAUX INTÉRIEURES - 2006.	3
*105	PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME - TERRE-NEUVE ET LABRADOR - 2006.....	3
*104	PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2006.	4
*110	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	6
*107	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.....	7
*109	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES	5
*111	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.....	6

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
2024	25	4464	34		
2028	25	4466	34		
2200	25	4473	5		
2203	25	4520	5		
L/C2228	25	4592	34		
L/C2243	25	4593	34		
2251	26	4644	34		
2259	26	4848	34		
2261	26	L/C4851	34,35		
2297	26	4853	35		
2299	26	L/C4854	35,36		
2400	26	4855	36		
4000	27	4862	36		
4001	27	4921	36		
L/C4002	27	4957	5		
4022	27	5070	5		
4024	27	6242	36		
4026	27	6251	36,37		
L/C4049	27,28	8012	37		
4124	28				
4141	28				
4210	28				
L/C4242	28				
4245	28-32				
4363	32				
4403	32				
4405	32				
4449	33				
4459	33,34				
4460	5				
4463	34				

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/charts/index.php?lang=f>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.

Remplace la liste des cartes non corrigées à la main depuis l'Édition #06/04.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes. Cette demande doit être par écrit à Information Nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

1350	2140	3080	6036	6248	6272	6359
1351	2261	3311	6037	6249	6273	6360
1361	2266	3312	6038	6258	6274	6368
1509	2267	3313	6050	6259	6285	6369
1551	2400	3488	6101	6260	6286	6370
1554	3052	3489	6205	6263	6287	6371
2011	3053	3601	6209	6264	6311	6390
2025	3055	6023	6240	6267	6354	6505
2026	3056	6026	6241	6268	6355	6506
2048	3057	6028	6242	6269	6356	
2055	3058	6030	6243	6270	6357	
2086	3062	6035	6247	6271	6358	

La présente est une liste de cartes qui ne sont pas corrigées manuellement après leur date de publication. Toute correction complémentaire qui s'appliquent à ces cartes sont disponibles sur le site web NOTMAR www.notmar.gc.ca sur le site web www.charts.gc.ca ou encore dans les éditions précédentes des *Avis aux Navigateurs*."

1400	1550	2023	2203	3061	6100	6215
1510	1552	2024	2204	4141	6207	6216
1512	1553	2028	2205	4142	6211	6217
1513	1555	2029	2206	4145	6212	6218
1514	2021	2044	2260	6021	6213	6341
1515	2022	2202	3050	6022	6214	

Veuillez prendre note que certaines cartes qui ne sont normalement pas corrigées par le SHC pour refléter les *Avis aux navigateurs*, ont été mises à jour avant leur distribution pour refléter les *Avis aux navigateurs*. Lorsqu'une carte comporte les deux notes suivantes:

1. "The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Le contenu de cette carte a été corrigé au moyen des Avis aux navigateurs au moment de sa publication seulement. Pour les corrections subséquentes, consulter les Avis aux navigateurs ou écrire à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa (Ontario) K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition."

2. "NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*)".

La note, "NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*)" remplace la première note.

Lors de leur prochaine impression, le Service hydrographique du Canada retirera les notes susmentionnées des cartes où elles apparaissent pour les remplacer par celles-ci:

"Corrected to NOTICES TO MARINERS / Corrigé jusqu'à l'AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*);
 See *Notices to Mariners* for subsequent corrections / Voir *Avis aux navigateurs* pour les corrections subséquentes".

Veuillez noter que les publications intitulées *Guide des ports fédéraux pour petits bateaux* de l'Ontario et du Québec ne sont plus tenues à jour par le ministère des Pêches et des Océans. Par conséquent, les notes concernant ces publications seront retirées des cartes affectées, dès leur prochaine impression."

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

***102 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME - EAUX INTÉRIEURES - 2006.**

L'Édition 2006 du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Eaux Intérieures est maintenant disponible. Cette publication renferme les modifications annoncées dans les Avis aux navigateurs jusqu'à l'édition mensuelle No. 12 de 2005. Le coût de cette publication est de \$19.95.

On peut se procurer cette publication par l'entremise des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada. Une liste des vendeurs accrédités par le Service hydrographique du Canada est disponible sur le site Internet <http://www.cartes.gc.ca>

Cette publication peut aussi être téléchargée à partir du site Internet des Avis aux navigateurs au <http://www.notmar.gc.ca>

***105 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME - TERRE-NEUVE ET LABRADOR - 2006.**

L'Édition 2006 du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume – Terre-Neuve et Labrador est maintenant disponible. Cette publication renferme les modifications annoncées dans les Avis aux navigateurs jusqu'à l'édition mensuelle No. 12 de 2005. Le coût de cette publication est de \$14.50.

On peut se procurer cette publication par l'entremise des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada. Une liste des vendeurs accrédités par le Service hydrographique du Canada est disponible sur le site Internet <http://www.cartes.gc.ca>

Cette publication peut aussi être téléchargée à partir du site Internet des Avis aux navigateurs au <http://www.notmar.gc.ca>

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***104 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SOMMAIRE ANNUEL DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES - 2006.**

La nouvelle édition du Sommaire Annuel des Avis Temporaires et Préliminaires est maintenant disponible. Toute personne qui désire en obtenir un exemplaire, peut en faire la demande à l'adresse suivante:

Garde côtière canadienne,
Aides à la navigation,
200, rue Kent, Station 5N195
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone: (613) 990-3037
Télécopieur: (613) 998-8428

Cette publication est aussi disponible sur le site Web des Avis aux navigateurs <http://www.notmar.gc.ca>

***101 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES.**

EN VIGUEUR LE 31 DÉCEMBRE, 2005
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)

1220	(T) 28 MAI-2004
1316	(P) 21 NOV-2003, (P) 28 NOV-2003, (P) 13 FÉV-2004
1350	(P) 25 AVR-2003
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 510(P)/98
1361	1101(P)/99
1410	(P) 28 JUIN -2002, (P) 27 SEP-2002
1434	(P) 03 AOÛT-2001
1438	(P) 20 OCT-2000
1509	(P) 17 JAN-2003
1510	(P) 30 AVR-2004
LC 2110	121 (P)/94
LC 2123	162(P)/94, (P) 10 AOÛT-2001
2181	725(T)/91, (P) 03 AOÛT-2001
2202	367(T)/88, (P) 28 AVR-2000, (T) 31 OCT-2003
2204	(T) 24 OCT-2003, (T) 20 FÉV-2004
2205	(P) 12 MAI-2000, (P) 16 JUIN-2000
2218	(P) 28 AVR-2000
2222	367(T)/88
2241	(P) 28 AVR-2000
LC 2244	(P) 02 JUIN -2000, (P) 23 JUIN-2000
2250	361(P)/97
2283	(P) 31 MAR-2000, (P) 04 JAN-2002
2293	(T) 20 FÉV-2004
LC 2300	(P) 21-JUIN -2002, (P) 03 SEP-2004
LC 3000	2346(P)/99, (P) 28 AVR-2000, (P) 03 NOV-2000, (P) 23 MAR -2001
3053	702(P)/92, (P) 19 JAN-2001
3311	(P) 05 NOV-2004
3313	(P) 30 MAI-2003
3458	(P) 14 FÉV-2003
3476	(P) 30 MAI-2003
3534	(P) 05 NOV-2004
LC 3604	(P) 23 MAR-2001
3623	96(P)/97, 1945(P)/99
3891	(P) 24 AOÛT-2001
3955	(P) 15 SEP-2000
4001	(T) 21 NOV-2003, (T) 17 SEP-2004
4003	(T) 04 JUIL-2003, (T) 21 NOV-2003
4006	(T) 21 NOV-2003
4012	(T) 09 JUIL-2004

**PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

LC 4230	(T) 09 JUIL-2004
LC 4240	(T) 09 JUIL-2004
4245	373(T)/94, 534(T)/95
4404	(T) 01 JUL-2005
4416	(T) 26 AVR-2002, (T) 15 NOV-2002, (T) 29 NOV-2002, (T) 25 FEV-2005
4437	(T) 01 JUL-2005
4459	762(T)/99, (T) 04 AVR-2003, (T) 17 DÉC-2004
4486	(T) 04 JAN-2002, (T) 24 JAN-2003, (T) 16 MAI-2003, (T) 31 OCT-2003, (T) 23 DEC-2005
4644	765(T)/98
LC 4832	413(T)/88
4848	782(T)/92
4849	103(T)/92
LC 4850	423(P)/94
LC 4851	64(T)/95
4863	(P) 07 FEV-2003
4911	(P) 31-MAI-2002, (P) 07-JUIN-2002, (P) 21-JUIN-2002, (P) 19-JUIL-2002
4912	(P) 07-JUIN-2002, (P) 14-JUIN-2002, (P) 21-JUIN-2002, (P) 24 JAN-2003
4921	(P) 28 SEP-2001, (P) 16-AVR-2004
LC 4951	(T) 29 MAR-2002, (T) 12-JUIL-2002
LC 4952	(T) 17 AOÛT-2001, (T) 17 DÉC-2004
4954	(T) 16 MAI-2003, (T) 18 JUIL-2003, (T) 17 DÉC-2004
4956	(P) 13 JUIN-2003
6100	(P) 02 AVR-2004
6242	(T) 27 AVR-2001
6251	(P) 23 JUIN-2000, (T) 27 AVR-2001
7010	153(T)/99
LC 7011	153(T)/99
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7371	634(P)/96
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
8012	(T) 17 SEP-2004
8015	(T) 26 AVR-2002

***109 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
4460	Charlottetown Harbour	1:12000	09-DÉC-2005	1	\$20.00
4473	Île de la Grande Passe aux/to Îles Bun	1:36600	28-OCT-2005	1	\$20.00
4957	Havre-Aubert	1:10000	21-OCT-2005	1	\$12.00
5070	Satsoak Island to/à Akuliakatak Peninsula	1:25000	25-NOV-2005	1	\$20.00
Carte retirée en permanence					
4520	Orange Bay to/à Cape Bonavista				
	NOTE: L'index des cartes apparaissant en orange sur l'édition précédente a été enlevé. Consulter votre Catalogue des cartes et publications nautiques pour les cartes de références.				

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***110 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.**
 B.P. Box 127, Station C
 St. John's, Terre-Neuve
 A1C 5H5
 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
 Télécopieur: 709-576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA573303	Port Dover
CA473305	Long Point Bay
CA573306	Nanticoke Harbour
CA473317	Simpson Strait
CA376173	Cape St. Mary's to Argentia Harbour and Jude Island
CA476300	Red Island to Pinchgut Point

***111 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION**

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.**
 B.P. Box 127, Station C
 St. John's, Terre-Neuve
 A1C 5H5
 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
 Télécopieur: 709-576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES			
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.			
5400R/M	Cape Churchill to/à Egg River	28-NOV-2003		Voir Note 2
5640R/M	Churchill Harbour	17-JUN-2005		Voir Note 2
5800R/M	Baie James/James Bay	27-MAI-2005		Voir Note 2
5801R/M	Long Island à/to Fort George	27-MAI-2005		Voir Note 2
5860R/M	Approches to/Approches à Moose River	27-MAI-2005		Voir Note 2
5861R/M	Ship Sands Island to/à Mbosonee	27-MAI-2005		Voir Note 2
7121R/M	Cape Mills to/à Cape Rammelsberg	16-MAI-2003		Voir Note 2
7122R/M	Culbertson Island to/à Koojesse Inlet	08-JUL-2005		Voir Note 2
Carte retirée en permanence				
4520R/M	Orange Bay to Cape Bonavista			

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***107 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.**

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176140	4003	Cape Breton to/à Cape Cod
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA273095	2200	Lake Huron/Lac Huron
CA276090	4045	Sable Island Bank/Banc de l'île de Sable to/au St.Pierre Bank/Banc de Saint Pierre
CA276091	4047	St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine
CA276092	4017	Cape Race to/à Cape Freels
CA276101	4049	Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande
CA276236	4520	Orange Bay to/à Cape Bonavista
CA276271	4022	Cabot Strait and approaches / Déroit de Cabot et les approches
CA276274	4016	Saint-Pierre to/à St. John's
CA276284	4015	Sydney to/à Saint-Pierre
CA276286	4023	Northumberland Strait / Déroit de Northumberland
CA276367	4255	Georges Bank/Banc de Georges - Eastern Portion/Partie Est
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA373294	2242	Giant's Tomb Island to/à Franklin Island
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376061	4227	Country Harbour to/au Ship Harbour
CA376062	4906	West Point à/to Baie de Tracadie
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Déroit de Belle Isle
CA376135	4842	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA376212	5143	Lake Melville
CA376230	4321	Cape Canso to Liscomb Island
CA473279	2110	Long Point Bay
CA476006	4396	Annapolis Basin
CA476125	4912	Miramichi
CA476126	4912	Miramichi River - Chatham to/à Newcastle (Continuation A)
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476277	4307	Canso Harbour to/au Strait of Canso
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA573149	2226	Parry Sound Harbour
CA576008	4396	Digby
CA576177	4460	Charlottetown Harbour
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais
CA676408	4849	Irving Oil Wharf/Quai

**PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***103(P) PARCS CANADA - VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX AIDES À LA NAVIGATION.**

Cartes de référence: 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2028 et 2029

Parcs Canada a effectué une revue de son niveau de service des aides fixes et flottantes le long du Lieu historique national du Canada de la Voie-Navigable-Trent-Severn. La voie navigable maintient présentement environ 2000 aides à partir du canal Murray sur le lac Ontario jusqu'à Port Severn sur la baie Georgienne.

Suite à cette revue, la Voie-Navigable-Trent-Severn propose les modifications suivantes aux aides à la navigation débutant en mai 2006.

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit à l'adresse suivante :

Directeur, Opérations des canaux
Voie-Navigable-Trent-Severn
Lieu historique du Canada
B.P. 567
Peterborough, Ontario
K9J 6Z6

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
T9	Flottante	2021-2	Écluse 1-2	Non-lumineuse	Enlever
T17	Flottante	2021-2	Écluse 2-3	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2021-2	Écluse 2-3	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T17 par 44-8-51.7 N 77-34-53.6 N Pont Glen Miller.
	Fixe	2021-2	Écluse 2-3	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T17/1 par 44-8-52.1N 77-34-53.7 W Pont Glen Miller
T30	Flottante	2021-2	Écluse 5-6	Non-lumineuse	Enlever
T31	Fixe	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T32	Fixe	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T35	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T36	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T44	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T47	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T52	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T53	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T57	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T66	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T74	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T81	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
T82	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Enlever
T85	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord T85 à 44-16-7.3 N 77-35-09.6 W
T86	Flottante	2021-2	Écluse 6-7	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord T86 à 44-16-7.7N 77-35-14.8 W
T100	Flottante	2021-2	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T102	Flottante	2021-2	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T104	Flottante	2021-2	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T111	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T113	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T114	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T116	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T117	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T119	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T120	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T121	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T125	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T130	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T136	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T140	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T147	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T148	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T151	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T152	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T162	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T170	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T177	Flottante	2021-3	Écluse 7-8	Non-lumineuse	Enlever
T195	Flottante	2021-3	Écluse 9-10	Non-lumineuse	Enlever
T213	Fixe	2021-3	Écluse 10-11/12	Non-lumineuse	Déplacer la balise de jour de bâbord T213 à 44-16-41.56 N 77-47-45.05 W
T214	Fixe	2021-3	Écluse 10-11/12	Non-lumineuse	Enlever
T218	Fixe	2021-3	Écluse 10-11/12	Non-lumineuse	Renommer la balise de jour de tribord T218 pour lire T214

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
	Fixe	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T215 par 44-18-14.47 N 77-48-8.76 W. Culée du pont-rail.
	Fixe	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante T216 par 44-18-14.35 N 77-48-7.37 W. Culée du pont-rail.
	Fixe	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T215/1 par 44-18-14.87 77-48-8.62. Culée du pont-rail.
	Fixe	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante T216/2 par 44-18-14.61N 77-48-7.29 W. Culée du pont-rail.
	Fixe	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T217 par 44-18-30.19 N 77-47-57.69 W. Pont de ville.
	Fixe	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante T218 par 44-18-29.81 N 77-47-55.92 W. Pont de ville.
	Fixe	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T217/1 par 44-18-30.19 N 77-47-57.2 W. Pont de ville.
	Fixe	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante T218/2 par 44-18-30.3 N 77-47-56 W. Pont de ville.
T219	Flottante	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Enlever
T220	Flottante	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Enlever
T222	Flottante	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Enlever
T224	Flottante	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Enlever
T230	Flottante	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Enlever
T236	Flottante	2021-4	Campbellford	Non-lumineuse	Enlever
T242	Flottante	2021-4	Écluse 13-14	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord T242 à 44-19-32.3 N 77-46-53.9 W
T244	Flottante	2021-4	Écluse 13-14	Non-lumineuse	Enlever
T246	Flottante	2021-4	Écluse 13-14	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord T246 à 44-19-39.8 N 77-46-34.7 W
T248	Flottante	2021-4	Écluse 13-14	Non-lumineuse	Enlever
T249	Flottante	2021-4	Écluse 13-14	Non-lumineuse	Enlever
T259	Fixe	2021-4	Écluse 14-15	Non-lumineuse	Enlever
T276	Flottante	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T277 par 44-22-35.9 N 77-47-29.1 W. Pont en amont de Healey Falls.
	Fixe	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante T278 par 44-22-36.7 N 77-47-28.5 W. Pont en amont de Healey Falls.

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
	Fixe	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T277/1 par 44-22-35.9 N 77-47-28.7 W. Pont en amont de Healey Falls.
	Fixe	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante T278/2 par 44-22-36.9 N 77-47-28.8 W. Pont en amont de Healey Falls.
T277	Flottante	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Enlever
T278	Flottante	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Enlever
T331	Flottante	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T331 par 44-23-37.8 N 77-52-28.1 W Pont de l'autoroute 30.
	Fixe	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante T332/2 par 44-23-38.6 N 77-52-28.5 W. Pont de l'autoroute 30.
	Fixe	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante T331/1 par 44-23-37.7 N 77-52-27.7 W. Pont de l'autoroute 30.
	Fixe	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante T332/4 par 44-23-38.8 N 77-52-28.8 W. Pont de l'autoroute 30.
T337	Flottante	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Enlever
T340	Flottante	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Enlever
T341	Flottante	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Enlever
T348	Flottante	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Enlever
T352	Flottante	2022-1	Écluse 16/17 - 18	Non-lumineuse	Enlever
T373	Flottante	2022-1	Écluse 18 - Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
T379	Flottante	2022-1	Écluse 18 - Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
T398	Flottante	2022-1	Écluse 18 - Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
T406	Flottante	2022-1	Écluse 18 - Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
T415	Flottante	2022-1	Écluse 18 - Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
T416	Flottante	2022-1	Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
T418	Flottante	2022-1	Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
TRA	Flottante	2022-2	Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
TRB	Flottante	2022-2	Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
T429	Flottante	2022-2	Lac Rice	Non-lumineuse	Ajouter un feu vert à la bouée de bâbord T429.
TH4	Flottante	2022-2	Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
TH2	Flottante	2022-2	Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
TBA	Flottante	2022-2	Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
TBB	Flottante	2022-2	Lac Rice	Non-lumineuse	Enlever
C9	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C25	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C27	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C29	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C34	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C34 à 44 13 29.5 N 78 20 48.2 W
C35	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C39	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord C39 à 44 13 53 N 78 20 41.9 W
C40	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C47	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C57	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C64	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante C63 par 44-16-18.1 N 78-19-27.1W. Pont de l'autoroute 7.
	Fixe	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante C64 par 44-16-18.9 N 78-19-24.2 W. Pont de l'autoroute 7.
	Fixe	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante C65 par 44-16-19.9 N 78-19-25.4 W. Pont de l'autoroute 7.
	Fixe	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante C64/2 par 44-16-20.9 N 78-19-23.3 W. Pont de l'autoroute 7.
C67	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C68	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
C69	Flottante	2022-3	Rivière Otonabee	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2022-3	Écluse 19-20	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante C67 par 44 17 28.4 N 78 18 26.8 W. Culée du pont-rail.
	Fixe	2022-3	Écluse 19-20	Non-lumineuse	Établir une balise de jour de bâbord C69 par 44 17 29.3 N 78 19 26.7 W. Culée du pont-rail.
C71	Flottante	2022-3	Écluse 19-20	Non-lumineuse	Enlever
C72	Flottante	2022-3	Écluse 19-20	Non-lumineuse	Enlever
C76	Flottante	2023-1	Écluse 21-22	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2023-1	Écluse 21-22	Non-lumineuse	Établir une balise de jour de tribord C76 par 44 20 50.3 N 78 17 39.2 W
C86	Flottante	2023-1	Écluse 23-24	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C86 à 44 22 31.5 N 78 17 05.8 W

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
C87	Flottante	2023-1	Écluse 23-24	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord C87 à 44 22 55.7 N 78 16 26.8 W
C89	Flottante	2023-1	Écluse 23-24	Non-lumineuse	Enlever
C90	Flottante	2023-1	Écluse 23-24	Non-lumineuse	Enlever
C105	Flottante	2023-1	Écluse 25-26	Non-lumineuse	Enlever
C108	Flottante	2023-1	Écluse 26-Haig Pt.	Non-lumineuse	Enlever
C109	Flottante	2023-1	Écluse 26-Haig Pt.	Non-lumineuse	Enlever la bouée de bâbord C109 et établir une balise de jour de bâbord C109 à l'extrémité Sud de l'île Andrew.
C111	Flottante	2023-2	Écluse 26-Haig Pt.	Non-lumineuse	Enlever
C112	Flottante	2023-2	Écluse 26-Haig Pt.	Non-lumineuse	Enlever
C116	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever
C117	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever
C118	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever
C123	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever
C124	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever
C128	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever
C132	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C132 à 44-27-17 N 78-15-43.1 W
C136	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever
C140	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C140 à 42 27 37.3 N 78 15 15.6 W
C149	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever
C156	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever et établir une nouvelle balise de jour de tribord à double côté et numérotée C156 par 44 28 57.7 N 78 14 25.1 W
C158	Flottante	2023-2	Lac Katchewanooka	Non-lumineuse	Enlever
C164	Flottante	2023-2	Lac Clear	Non-lumineuse	Enlever Établir une balise de jour de tribord C164 par 44 29 22.7 N 78 13 44.5 W île Mink
C166	Flottante	2023-2	Lac Clear	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C166 à 44 29 14.4 N 78 13 27.7 W
CK	Flottante	2023-2	Lac Clear	Non-lumineuse	Enlever
C170	Flottante	2023-2	Lac Clear	Non-lumineuse	Enlever
C188	Fixe	2023-2	Lac Stony	Non-lumineuse	Enlever
CS2	Fixe	2023-2	Lac Stony	Non-lumineuse	Enlever
C200	Fixe	2023-2	Lac Stony	Non-lumineuse	Enlever
C203	Flottante	2023-2	Lac Stony	Non-lumineuse	Enlever
C221	Flottante	2023-2	Lac Lovesick	Non-lumineuse	Enlever

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
C226	Flottante	2023-2	Lac Lovesick	Non-lumineuse	Enlever
C228	Fixe	2023-2	Lac Lovesick	Non-lumineuse	Enlever
C230	Flottante	2023-2	Lac Lovesick	Non-lumineuse	Enlever
C232	Flottante	2023-2	Lac Lovesick	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C232 à 44 33 25.6 N 78 13 00.7 W
C234	Flottante	2023-2	Lac Lovesick	Non-lumineuse	Enlever
C236	Fixe	2023-2	Lac Lovesick	Non-lumineuse	Déplacer la balise de jour de tribord C236 à 44 33 23.5 N 78 13 12.5 W. Installer une balise à double côté.
C238	Flottante	2023-2	Lac Lovesick	Non-lumineuse	Enlever
C244	Fixe	2023-2	Lac Lovesick	Non-lumineuse	Enlever
C249	Flottante	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
					Établir une bouée de tribord C250 par 44 32 57.56 N 78 14 38.08 W
C251	Flottante	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C255	Flottante	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C257	Flottante	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C264	Flottante	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C264 à 44 33 8.8 N 78 16 18.4 W
C267	Flottante	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C269	Flottante	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C275	Flottante	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C284	Fixe	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C287	Fixe	2023-2	Lac Lower Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C294	Flottante	2023-2	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C294 à 44 32 55.1 N 78 20 53.2 W
C295	Flottante	2023-2	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C296	Flottante	2023-2	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C297	Flottante	2023-2	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C305	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C310	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C310 à 44 31 11 N 78 22 01.7 W
CH1	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C317	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C318	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord C318 à 44 28 58 N 78 23 50.2 W
C323	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
C324	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C325	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord C325 à 44 28 11.5 N 78 25 25.9
C326	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
CE1	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
CE	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C332	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Établir une balise de jour de tribord C332 par 44-28-24.12 N 78-27-10.395 W.
	Fixe	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Établir une balise de jour de tribord C332/2 par 44-28-24.284 N 78-27-10.656 W.
C332B	Flottante	2024-1	Lac Buckhorn	Non-lumineuse	Enlever
C338	Flottante	2024-2	Lac Pigeon	Non-lumineuse	Enlever
C349	Flottante	2024-2	Chenal Big Bob	Non-lumineuse	Enlever
C351	Flottante	2024-2	Chenal Big Bob	Non-lumineuse	Enlever
C353	Flottante	2024-2	Chenal Big Bob	Non-lumineuse	Enlever
C360	Flottante	2024-2	Chenal Big Bob	Non-lumineuse	Enlever
C367	Flottante	2025-1	Chenal Big Bob	Non-lumineuse	Enlever
C368	Flottante	2025-1	Chenal Big Bob	Non-lumineuse	Enlever
C371	Flottante	2025-1	Chenal Big Bob	Non-lumineuse	Enlever
C372	Flottante	2025-1	Chenal Big Bob	Non-lumineuse	Enlever
C378	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
C380	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
C382	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
C388	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Établir une balise de jour de tribord C388 par 44-30-35.8 N 78-37-16.1W
CBK	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
CBS	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
CP	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Nuit	Enlever la bouée L.F.1354.
NSA	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
NSB	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
N1	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
N3	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord N3 par 44-30-07.4 N 78-43-11.4 W

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
N5	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord N5 par 44-30-24.6 N 78-43-13.6 W
N7	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Enlever
N9	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord N9 par 44-30-58.1 N 78-43-25.5 W
N10	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord N10 à 44-31-13.8 N 78-43-29.9 W
N12	Flottante	2025-1	Lac Sturgeon	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord N12 à 44-31-24.5 N 78-43-39.5 W
N29	Flottante	2025-1	Lac Cameron	Non-lumineuse	Enlever
N30	Flottante	2025-1	Lac Cameron	Non-lumineuse	Enlever
N34	Flottante	2025-1	Lac Cameron	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord N34 à 44-33-56 N 78-45-55.5 W
N47	Flottante	2025-1	Rosedale	Non-lumineuse	Enlever
N48	Flottante	2025-1	Rosedale	Non-lumineuse	Enlever
N56	Flottante	2025-1	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NC3	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NC4	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NC10	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NC13	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NC19	Flottante	2025-2	Rivière Gull	Non-lumineuse	Enlever
NC20	Flottante	2025-2	Rivière Gull	Non-lumineuse	Enlever
NB10	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NB6	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NB5	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NB4	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NB3	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
NB2	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
N60	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
N61	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
N62	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
N63	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
N64	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
N66	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
N69	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever

**PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
N70	Flottante	2025-2	Lac Balsam	Non-lumineuse	Enlever
N77	Flottante	2025-3	Lac Mitchell	Non-lumineuse	Enlever
N78	Flottante	2025-3	Lac Mitchell	Non-lumineuse	Enlever
N81	Flottante	2025-3	Lac Mitchell	Non-lumineuse	Enlever
N100	Fixe	2025-3	Lac Mitchell	Non-lumineuse	Enlever
N101	Fixe	2025-3	Lac Mitchell	Non-lumineuse	Déplacer la balise de jour de bâbord N101 à 44-34-0.6 N 78-57-21.2 W
N102	Fixe	2025-3	Lac Mitchell	Non-lumineuse	Enlever
N107	Flottante	2025-3	Lac Mitchell	Non-lumineuse	Enlever
N108	Flottante	2025-3	Lac Mitchell	Non-lumineuse	Enlever
N111	Fixe	2025-3	Lac Mitchell	Non-lumineuse	Enlever
S407	Fixe	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S396	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S395	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S392	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S391	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante S383 par 44-33-29.4 N 79-2-45.3 W . Pont arché du lac Canal.
	Fixe	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante S381 par 44-33-29.4 N 79-2-45.3 W. Pont arché du lac Canal.
	Fixe	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Établir une balise de jour de tribord S384 par 44-33-28.5 N 79-2-45.4 W. Pont arché du lac Canal.
S384	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S383	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S382	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S381	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S380	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S379	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S378	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S377	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S376	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S375	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S374	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
S373	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S372	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S371	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S369	Flottante	2025-3	Lac Canal	Non-lumineuse	Enlever
S351	Flottante	2025-3	Écluse 38-39	Non-lumineuse	Enlever
	Fixe	2025-3	Écluse 38-39	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante S351/1 par 44-30-33.8 N 79-6-32.8 W. Pont de l'autoroute en aval de l'Écluse 38.
	Fixe	2025-3	Écluse 38-39	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante S350/4 par 44-30-33.2 N 79-6-32.5 W. Pont de l'autoroute en aval de l'Écluse 38.
	Fixe	2025-3	Écluse 38-39	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de bâbord existante S351 par 44-30-33.8 N 79-6-32.8 W. Pont de l'autoroute en aval de l'Écluse 38.
	Fixe	2025-3	Écluse 38-39	Non-lumineuse	Numéroter la balise de jour de tribord existante S350/2 par 44-30-33.8 N 79-6-32.8 W. Pont de l'autoroute en aval de l'Écluse 38.
S344	Fixe	2025-3	Écluse 38-39	Non-lumineuse	Enlever
CP171	Flottante	2026-2	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP171-1	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP172-1	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP174	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP174-1	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP173	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP173-1	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP176	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP175	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP177-1	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP178-1	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP179	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP183	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP184	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP185	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP186	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever

**PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
CP187	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP188	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP189	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP190	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP191	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP192	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP193	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP194	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP195	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP196	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CPA	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CPB	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP197	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP198	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP199	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP200	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP201	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP202	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP203	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
CP204	Flottante	2026	Lac Scugog	Non-lumineuse	Enlever
SM1	Flottante	2028-1	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Enlever
SM3	Flottante	2028-1	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord SM3 à 44 32 11.6 N 79 19 39.6 W
SB2	Flottante	2028-1	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Enlever
SB4	Flottante	2028-1	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Enlever
SJ7	Flottante	2028-1	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord SJ7 à 44 19 26.9 N 79 28 31.9 W
SJ9	Flottante	2028-1	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Enlever
SS8	Flottante	2028-1	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Enlever
S335	Flottante	2025-3	Gamebridge	Non-lumineuse	Enlever
S326	Flottante	2025-3	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Enlever
S325	Flottante	2025-3	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Enlever

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
S316	Flottante	2028-2	Passé Atherley	Non-lumineuse	Enlever
S315	Flottante	2028-2	Passé Atherley	Non-lumineuse	Enlever
S312	Flottante	2028-2	Passé Atherley	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord S312 à 44 36 17.5 N 79 22 11.2 W
S304	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
SCS	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
SH2/2	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
SC10	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
SC6	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
S290	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
S287	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Nuit	Déplacer la bouée lumineuse S287 à l'emplacement de la bouée S283 et renuméroter la bouée lumineuse S287 pour lire S283
S286	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
S285	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
S283	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
S282	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
S281	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
S276	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
S275	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
S272	Flottante	2028-2	Lac Couchiching	Non-lumineuse	Enlever
SS91	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS90	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS88	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS87	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS84	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS83	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS82	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS80	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS79	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS78	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS77	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
SS76	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS74	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS73	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS72	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS71	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS70	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS69	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS68	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS67	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS66	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS65	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS64	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS63	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS62	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS61	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS60	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS59	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS58	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS57	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS55	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS54	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS53	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS52	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS50	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS49	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS48	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS47	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS46	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS45	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS43	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
SS42	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS41	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SA2	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SA	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS39	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS38	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS36	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS34	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS32	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS31	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS29	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS26	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS24	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SS23	Flottante	2028-3	Rivière Holland	Non-lumineuse	Privatiser ou enlever
SE2	Flottante	2028-3	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Enlever
SQ2	Flottante	2028-3	Lac Simcoe	Non-lumineuse	Enlever
		2028-3	Lac Simcoe	Nuit	Privatiser L.F.365.2 ou enlever (Les feux de Keswick).
S246	Fixe	2029-1	Rivière Severn	Non-lumineuse	Enlever
S237	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Nuit	Remplacer par une bouée à espar. L.F.1376.
S236	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Non-lumineuse	Enlever
S235	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Non-lumineuse	Enlever
S234	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Non-lumineuse	Enlever
S233	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Non-lumineuse	Enlever
S231	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Nuit	Déplacer la bouée de bâbord S231 et L.F. 1377 à l'emplacement de S229. Remplacer par une bouée à espar.
S229	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Non-lumineuse	Enlever
S216	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Non-lumineuse	Enlever
S215	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Non-lumineuse	Enlever
S211	Flottante	2029-1	Lac Sparrow	Non-lumineuse	Enlever
S206	Flottante	2029-1	Rivière Severn	Non-lumineuse	Enlever
S189	Fixe	2029-1	Rivière Severn	Non-lumineuse	Enlever

**PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Ident. de l'aide	Fixe ou Flottante	Carte marine	Emplacement	Type d'aide	Action proposée Action
S173	Flottante	2029-1	Rivière Severn	Non-lumineuse	Enlever
S157	Flottante	2029-1	Écluse 43-44	Non-lumineuse	Enlever
S155	Fixe	2029-1	Écluse 43-44	Non-lumineuse	Déplacer la balise de jour de bâbord S155 à 44 51 46.2 N 79 33 16.2 W
S142	Fixe	2029-1	Écluse 43-44	Non-lumineuse	Enlever
S98	Fixe	2029-1	Écluse 43-44	Non-lumineuse	Enlever
S89	Fixe	2029-2	Chute Little	Non-lumineuse	Enlever
S61	Flottante	2029-2	Gloucester Pool	Non-lumineuse	Enlever
S60	Flottante	2029-2	Gloucester Pool	Non-lumineuse	Enlever
S50	Flottante	2029-2	Gloucester Pool	Non-lumineuse	Enlever
S47	Flottante	2029-2	Pointe Dog	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord S47 à 44 49 43.2 N 79 40 56.6 W
S45	Fixe	2029-2	Pointe Dog	Non-lumineuse	Enlever
S43	Flottante	2029-2	Rivière Severn	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord S43 à 44 49 34 N 79 41 1.7 W
S38	Flottante	2029-2	Rivière Severn	Non-lumineuse	Enlever
S28	Flottante	2029-2	Rivière Severn	Non-lumineuse	Enlever
S14	Flottante	2029-2	Little Lake	Non-lumineuse	Enlever
S13	Flottante	2029-2	Lac Little	Non-lumineuse	Enlever
S12	Flottante	2029-2	Lac Little	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de tribord S12 à 44 48 43.9 N 79 43 06.9 W
S11	Flottante	2029-2	Lac Little	Non-lumineuse	Déplacer la bouée de bâbord S11 à l'emplacement de S13.

***106(P) LAC HURON - QUAI DE BAYFIELD - SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 2260

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le signal de brume du quai de Bayfield (L.F. 776) (43°34'10.1" N 81°42'33" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programmes des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28, rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone: (705) 746-2196, Facs: (705) 746-4820, courriel: ChilderhoseR@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2005-109)

***108 LAC WINNIPEG - HAVRE GULL - ALIGNEMENT SUPPRIMÉ.**

Référence : L'Avis 803(P)/2004 est annulé.

(D2005-041,042)

PARTIE 1 – Édition 1/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***112(P) LAC WINNIPEG - POINTE MCBETH - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence : 6267

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

Le feu de la pointe McBeth (L.F. 1599) 52° 07' 54"N 97° 29' 24"W

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programmes des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28, rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone: (705) 746-2196, Facs: (705) 746-4820, courriel: ChilderhoseR@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2006-005)

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

2024 - Buckhorn to/à Gannon Narrows and/et Harrington Narrows - Feuille 1 - Nouvelle édition - 16-MAI-2003 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 11-NOV-2005
Rayer la balise de jour de tribord, marquée C319 44°28'47.6"N 078°24'09.6"W
(B2005114) MPO(6602505-01)

2028 - Lake Simcoe - Feuille 1 - Nouvelle édition - 02-AOÛT-2002 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 27-MAI-2005
Rayer le feu privé Q (Occas) 44°20'15.0"N 079°31'58.0"W
(D2005035) LF(1368.4) MPO(6602566-01)

Rayer le radiophare circulaire privé 44°20'15.0"N 079°31'58.0"W
(D2005035) LF(1368.4) MPO(6602566-02)

Rayer le réflecteur radar 44°20'15.0"N 079°31'58.0"W
(D2005035) LF(1368.4) MPO(6602566-03)

2200 - Lake Huron/Lac Huron - Nouvelle édition - 05-JUIL-2002 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 12-NOV-2004
Modifier la légende Oc R pour lire Iso R vis-à-vis le feu 43°44'43.1"N 081°44'11.0"W
(D2005084) LF(779) MPO(6602599-01)

2203 - Twin Sisters Island to/à Raspberry Island and/et Tonches Island - Feuille 2 - Nouvelle édition - 01-OCT-2004 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 15-JUIL-2005
Modifier la légende Fl pour lire Fl G vis-à-vis le feu 45°34'10.1"N 080°27'59.8"W
(D2005086) LF(951) MPO(6602601-01)

2203 - Raspberry Island to/à Isle of Pines - Feuille 2 - Nouvelle édition - 01-OCT-2004 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 15-JUIL-2005
Modifier la légende Fl pour lire Fl G vis-à-vis le feu 45°34'10.1"N 080°27'59.8"W
(D2005086) LF(951) MPO(6602601-01)

2203 - Tonches Island to/à Pointe au Baril Station - Feuille 2 - Nouvelle édition - 01-OCT-2004 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 15-JUIL-2005
Modifier la légende Fl pour lire Fl G vis-à-vis le feu 45°35'31.4"N 080°24'05.7"W
(D2005085) LF(947) MPO(6602600-01)

L/C2228 - Lake Huron/Lac Huron (Southern Portion/Partie sud) - Feuille 1 - Carte nouvelle - 16-FEV-1990 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 27-MAI-2005
Modifier la légende Oc R pour lire Iso R vis-à-vis le feu 43°44'43.1"N 081°44'11.0"W
(D2005084) LF(779) MPO(6602599-01)

L/C2228 - Goderich Harbour - Feuille 2 - Carte nouvelle - 16-FEV-1990 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 27-MAI-2005
Modifier la légende Oc R 6s 10m pour lire Iso R vis-à-vis le feu 43°44'43.1"N 081°44'11.0"W
(D2005084) LF(779) MPO(6602599-01)

L/C2243 - Bateau Island to/à Byng Inlet - Nouvelle édition - 30-AOÛT-1985 - NAD 1927

06-JAN-2006 LNM/D. 26-AOÛT-2005
Modifier la légende Fl pour lire Fl G vis-à-vis le feu 45°34'09.9"N 080°28'00.3"W
(D2005086) LF(951) MPO(6602601-01)

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

2251 - Meldrum Bay to/à St. Joseph Island - Carte nouvelle- 11-AVR-1986 - NAD 1927

06-JAN-2006 LNMD. 28-JAN-2005
Rayer le feu F R 45°55'33.0"N 083°06'50.0"W
(D2005040) LF(1035) MPO(6602570-01)

2259 - John Island to/à Blind River - Nouvelle édition - 26-JUIL-2002 - NAD 1983

20-JAN-2006
Modifier la légende F 49ft. pour lire F R vis-à-vis le feu 46°08'26.6"N 082°41'33.9"W
(D2005055) LF(1028) MPO(6602580-01)

Modifier la légende F 60ft. pour lire F R vis-à-vis le feu 46°08'30.0"N 082°41'31.2"W
(D2005056) LF(1028.5) MPO(6602581-01)

Modifier la légende F 25ft. pour lire F G vis-à-vis le feu 46°07'58.0"N 082°40'53.0"W
(D2005057) LF(1029) MPO(6602582-01)

Modifier la légende F 33ft. pour lire F G vis-à-vis le feu 46°07'56.3"N 082°40'48.2"W
(D2005058) LF(1029.5) MPO(6602583-01)

2261 - Bayfield to/à Douglas Point - Nouvelle édition - 13-JUIN-1986 - NAD 1927

06-JAN-2006 LNMD. 25-JUIL-2003
Modifier la légende Oc R pour lire Iso R vis-à-vis le feu 43°44'42.9"N 081°44'11.4"W
(D2005084) LF(779) MPO(6602599-01)

2297 - Duck Islands to De Tour Passage - Nouvelle édition - 20-JAN-1960 - Inconnu

06-JAN-2006 LNMD. 28-FEV-2003
Rayer le feu F R 45°55'27.0"N 083°06'47.0"W
(D2005040) LF(1035) MPO(6602570-01)

2299 - Clapperton Island to/à Meldrum Bay - Nouvelle édition - 25-MAI-2001 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNMD. 28-OCT-2005
Rayer le feu F R 45°55'33.1"N 083°06'51.0"W
(D2005040) LF(1035) MPO(6602570-01)

20-JAN-2006 LNMD. 06-JAN-2006
Modifier la légende F 49ft. pour lire F R vis-à-vis le feu 46°08'26.6"N 082°41'33.9"W
(D2005055) LF(1028) MPO(6602580-01)

Modifier la légende F 60ft. pour lire F R vis-à-vis le feu 46°08'30.0"N 082°41'31.2"W
(D2005056) LF(1028.5) MPO(6602581-01)

Modifier la légende F 25ft. pour lire F G vis-à-vis le feu 46°07'58.0"N 082°40'53.0"W
(D2005057) LF(1029) MPO(6602582-01)

Modifier la légende F 33ft. pour lire F G vis-à-vis le feu 46°07'56.3"N 082°40'48.2"W
(D2005058) LF(1029.5) MPO(6602583-01)

2400 - Great Lakes/Grands Lacs - Nouvelle édition - 29-JUIN-1990 - NAD 1927

06-JAN-2006 LNMD. (343-1995)
Rayer le feu 45°55'33.1"N 083°06'49.8"W
(D2005040) LF(1035) MPO(6602570-01)

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

4000 - Gulf of Maine to/à Baffin Bay / Baie de Baffin - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 18-NOV-2005
Porter une plate-forme de production munie d'un feu et la légende "SeaRose FPSO" 46°47'31.0"N 048°01'24.1"W
MPO(6302551-01)

4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle au Déroit de Belle Isle - Nouvelle édition- 01-DEC-1995 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 18-NOV-2005
Porter une plate-forme de production munie d'un feu et la légende "SeaRose FPSO" 46°47'31.0"N 048°01'24.1"W
MPO(6302551-01)

L/C4002 - Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927

06-JAN-2006 LNM/D. 26-AOÛT-2005
Modifier "FI" pour lire "LFI" vis-à-vis le feu 47°02'28.0"N 060°35'54.0"W
(G2005168) LF(860) MPO(6302620-01)

4022 - Cabot Strait and approaches / Déroit de Cabot et les approches, Scatarie Island to/à Anticosti Island / Île D'Anticosti - Nouvelle édition - 17-JAN-2003 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 08-JUIL-2005
Modifier "FI 12s 92ft 8M" pour lire "LFI 12s 88ft 7M" vis-à-vis le feu 47°02'28.7"N 060°35'52.7"W
(G2005168) LF(860) MPO(6302620-01)

Porter un câble sous-marin entre 46°06'30.0"N 061°53'21.9"W
et 46°01'47.0"N 061°34'07.0"W
MPO(6302659-01)

4024 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay aux/to Îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 03-MARS-2000 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 26-AOÛT-2005
Rayer le feu et la légende 2 Lts F R 48°59'41.1"N 064°23'11.4"W
MPO(6407116-01)

4026 - Havre-Saint-Pierre et/and Cap des Rosiers à/to Pointe des Monts- Nouvelle édition - 12-JAN-2001 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 10-SEPT-2004
Rayer le feu et la légende 2 Lts F R 48°59'41.1"N 064°23'11.4"W
MPO(6407116-01)

L/C4049 - Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande- Nouvelle édition - 19-MAI-1995 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 30-AOÛT-2002
Porter une plate-forme de production munie d'un feu et la légende "SeaRose FPSO" 46°47'31.0"N 048°01'24.1"W
MPO(6302551-01)

Porter un feu Mo(U) 15M 46°47'31.0"N 048°01'24.1"W
MPO(6302551-02)

Porter un signal de brume "Fog Sig Mo(U)" 46°47'31.0"N 048°01'24.1"W
MPO(6302551-03)

Porter une bouée charpente privée lumineuse jaune FI G 46°49'55.8"N 048°06'23.8"W
MPO(6302551-04)

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une bouée sphérique privée lumineuse jaune FI Y 46°49'37.3"N 048°06'30.4"W
MPO(6302551-05)

Porter une zone de sécurité avec la légende "See/Voir Note PRODUCTION
PLATFORMS PLATES-FORMES DE PRODUCTION" joignant 46°52'37.9"N 048°03'06.0"W
46°47'41.3"N 047°59'54.6"W
46°45'46.5"N 047°59'22.9"W
46°45'21.1"N 048°00'48.4"W
46°46'57.6"N 048°03'38.5"W
et 46°52'07.0"N 048°04'53.9"W
MPO(6302551-06)

4124 - Letete Passage, Letang Harbour and/et Blacks Harbour- Nouvelle édition - 07-AVR-2000 - NAD 1983

20-JAN-2006 LNMD. 25-MARS-2005
Déplacer la bouée à espar de danger isolé lumineuse noire, rouge et noire, FI(2)
10s, marquée SJB de 45°02'08.8"N 066°55'25.5"W
à 45°02'10.0"N 066°55'18.5"W
(F2005136) LF(73.75) MPO(6302697-01)

4141 - SAINT JOHN TO/À GRAND BAY INCLUDING/Y COMPRIS KENNEBECASIS RIVER - Feuille 1 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

20-JAN-2006 LNMD. 05-AOÛT-2005
Porter une obstruction de profondeur inconnue, marquée 'Obstn Rep (2005)' 45°20'12.6"N 066°02'23.4"W
MPO(6302704-01)

4210 - Cape Sable to/à Pubnico Harbour - Carte nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNMD. 18-NOV-2005
Déplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée D5 de 43°30'33.0"N 065°44'55.0"W
à 43°30'30.0"N 065°45'07.0"W
(F2005098) LF(311.5) MPO(6302657-01)

L/C4242 - Cape Sable Island to/aux Tusket Islands - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1992 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNMD. 18-NOV-2005
Déplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée D5 de 43°30'33.0"N 065°44'55.0"W
à 43°30'30.0"N 065°45'07.0"W
(F2005098) LF(311.5) MPO(6302657-01)

4245 - Yarmouth Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNMD. 25-NOV-2005
Rayer la profondeur de 6 mètres 5 décimètres 43°49'58.6"N 066°07'34.7"W
MPO(6302663-01)

Rayer la profondeur de 5 mètres 1 décimètre tre 43°50'07.0"N 066°07'24.0"W
MPO(6302663-02)

ANNULER la légende "6.6m" pour lire "6.5m" 43°48'38.0"N 066°08'42.0"W
L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés.
Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette
édition.
MPO(6302661-12)

Modifier la légende "6.6m" pour lire "6.6m (2005)" 43°50'01.2"N 066°07'32.4"W
MPO(6302664-05)

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Modifier	la légende "6.6m" pour lire "6.6m (2005)"	43°48'38.0"N 066°08'42.0"W <i>MPO(6302664-06)</i>
Modifier	la légende "6.6m" pour lire "6.6m (2005)"	43°47'46.5"N 066°08'40.0"W <i>MPO(6302664-07)</i>
ANNULER	la profondeur de 6 mètres, 3 décimètres L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°48'13.4"N 066°08'44.2"W <i>MPO(6302661-06)</i>
ANNULER	la profondeur de 6 mètres, 1 décimètre L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°48'33.1"N 066°08'39.2"W <i>MPO(6302661-07)</i>
ANNULER	la profondeur de 6 mètres, 2 décimètres L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°48'43.0"N 066°08'38.8"W <i>MPO(6302661-08)</i>
ANNULER	la profondeur de 6 mètres, 2 décimètres L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°49'38.5"N 066°07'50.7"W <i>MPO(6302661-09)</i>
ANNULER	la profondeur de 6 mètres L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°49'40.1"N 066°07'49.3"W <i>MPO(6302661-10)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres 3 decimètres	43°49'57.4"N 066°07'30.9"W <i>MPO(6302664-01)</i>
ANNULER	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'10.8"N 066°07'29.4"W <i>MPO(6012638-01)</i>
ANNULER	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'12.0"N 066°07'27.6"W <i>MPO(6012638-02)</i>
ANNULER	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'13.0"N 066°07'28.8"W <i>MPO(6012638-03)</i>
ANNULER	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'15.6"N 066°07'28.8"W <i>MPO(6012638-04)</i>

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'15.6"N 066°07'28.2"W <i>MPO(6012638-05)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'16.2"N 066°07'28.2"W <i>MPO(6012638-06)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'18.0"N 066°07'28.8"W <i>MPO(6012638-07)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'19.8"N 066°07'28.8"W <i>MPO(6012638-08)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'21.0"N 066°07'27.6"W <i>MPO(6012638-09)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'21.6"N 066°07'24.0"W <i>MPO(6012638-10)</i>
4245 - Yarmouth Wharves/Quais - Nouvelle édition - 19-NOV-1999		
06-JAN-2006		LNMD. 25-NOV-2005
Rayer	la profondeur de 6 mètres 5 décimètres	43°49'58.6"N 066°07'34.7"W <i>MPO(6302663-01)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres 1 décimètre	43°50'06.8"N 066°07'24.0"W <i>MPO(6302663-02)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres 8 décimètres	43°50'08.0"N 066°07'23.7"W <i>MPO(6302663-03)</i>
Rayer	la profondeur de 5 mètres 5 décimètres	43°50'05.6"N 066°07'24.6"W <i>MPO(6302663-04)</i>
ANNULE	la légende "6.6m" pour lire "6.3m" L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°50'01.0"N 066°07'32.0"W <i>MPO(6302661-11)</i>
Modifier	la légende "6.6m" pour lire "6.6m (2005)"	43°50'01.2"N 066°07'32.4"W <i>MPO(6302664-05)</i>
ANNULE	la profondeur de 6 mètres, 1 décimètre L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°49'56.6"N 066°07'30.9"W <i>MPO(6302661-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	la profondeur de 6 mètres, 1 décimètre L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°50'00.9"N 066°07'27.6"W <i>MPO(6302661-02)</i>
ANNULE	la profondeur de 6 mètres, 2 décimètres L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°50'03.5"N 066°07'30.4"W <i>MPO(6302661-03)</i>
ANNULE	la profondeur de 6 mètres, 2 décimètres L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°50'07.0"N 066°07'25.5"W <i>MPO(6302661-05)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres 3 decimètres	43°49'57.4"N 066°07'30.9"W <i>MPO(6302664-01)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres 5 decimètres	43°50'08.2"N 066°07'23.5"W <i>MPO(6302664-02)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres 2 decimètres	43°50'06.3"N 066°07'24.2"W <i>MPO(6302664-03)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres	43°50'04.8"N 066°07'24.7"W <i>MPO(6302664-04)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'10.8"N 066°07'29.4"W <i>MPO(6012638-01)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'12.0"N 066°07'27.6"W <i>MPO(6012638-02)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'13.0"N 066°07'28.8"W <i>MPO(6012638-03)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'15.6"N 066°07'28.8"W <i>MPO(6012638-04)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'15.6"N 066°07'28.2"W <i>MPO(6012638-05)</i>
ANNULE	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'16.2"N 066°07'28.2"W <i>MPO(6012638-06)</i>

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULER	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'18.0"N 066°07'28.8"W <i>MPO(6012638-07)</i>
ANNULER	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'19.8"N 066°07'28.8"W <i>MPO(6012638-08)</i>
ANNULER	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'21.0"N 066°07'27.6"W <i>MPO(6012638-09)</i>
ANNULER	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'21.6"N 066°07'24.0"W <i>MPO(6012638-10)</i>
ANNULER	la bouée d'amarrage orange L'Avis 534 (T) 1995 est annulé. La bouée d'amarrage est enlevée.	43°50'18.6"N 066°07'26.4"W <i>MPO(6012638-11)</i>
ANNULER	la profondeur de 5 mètres, 6 décimètres L'Avis 373 (T) 1994 est annulé suite à de récents levés. Consulter les références MPO (6302663 et 6302664) figurant dans cette édition.	43°50'06.4"N 066°07'24.7"W <i>MPO(6302661-04)</i>
4363 - Cape Smokey to/à St. Paul Island - Nouvelle édition - 12-SEPT-2003 - NAD 1983		
06-JAN-2006		LNMD. 30-AVR-2004
Modifier	"FI 12s 92ft 8M" pour lire "LFI 12s 88ft 7M" vis-à-vis le feu	47°02'28.7"N 060°35'52.7"W <i>(G2005168) LF(860) MPO(6302620-01)</i>
4403 - East Point to/à Cape Bear - Nouvelle édition - 04-AVR-2003 - NAD 1983		
20-JAN-2006		LNMD. 09-DEC-2005
Porter	un parc marin	joignant 46°23'51.0"N 062°04'30.0"W 46°22'55.0"N 062°04'02.0"W 46°21'07.0"N 062°07'36.0"W et 46°22'04.0"N 062°08'04.0"W <i>MPO(6302706-01)</i>
Porter	la légende "Basin Head Marine Protected Area/Zone de protection marine du Basin Head"	46°22'18.0"N 062°06'12.0"W <i>MPO(6302706-02)</i>
4405 - Pictou Island to/aux Tryon Shoals - Nouvelle édition - 21-FEV-2003 - NAD 1983		
06-JAN-2006		
Modifier	"Oc 4s 56ft 18M" pour lire "Oc 4s 56ft 12M" vis-à-vis le feu	46°11'26.1"N 063°07'45.7"W <i>MPO(6302666-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

4449 - Grand étang Harbour- Nouvelle édition - 03-JUIL-1998 - NAD 1983

06-JAN-2006		LNMD. 26-AOÛT-2005
Modifier	"F R" pour lire "Q R" vis-à-vis le feu	46°33'03.3"N 061°02'49.2"W (G2005169) LF(868.6) MPO(6302621-01)
Porter	un feu "Q G"	46°33'03.9"N 061°02'46.5"W (G2005170) LF(868.5) MPO(6302622-01)

4459 - Summerside Harbour and Approaches /et les approches- Nouvelle édition - 25-JUIN-1999 - NAD 1983

06-JAN-2006		LNMD. 09-AVR-2004
Rayer	la profondeur de 6 mètres, 4 décimètres	46°22'56.0"N 063°48'45.0"W MPO(6302654-06)
Modifier	la légende "6.7m" pour lire "6.7m (2005)"	46°22'21.0"N 063°49'42.0"W MPO(6302654-07)

4459 - Summerside Harbour- Nouvelle édition - 25-JUIN-1999 - NAD 1983

06-JAN-2006		LNMD. 09-AVR-2004
Modifier	la légende "6.7m" pour lire "6.7m (2005)"	46°22'16.0"N 063°49'43.5"W MPO(6302654-08)
Modifier	la légende "6.7m" pour lire "6.7m (2005)"	46°23'01.8"N 063°48'15.0"W MPO(6302654-09)
Modifier	la légende "6.4m" pour lire "6.4m (2005)"	46°23'05.0"N 063°47'23.0"W MPO(6302654-10)
Modifier	la légende "7.3m (1994)" pour lire "7.3m (2005)"	46°23'15.0"N 063°47'24.0"W MPO(6302654-11)
ANNULE	la profondeur de 4 mètres, 9 décimètres Les sondages n'existent plus. L'Avis 4-AVR-2003 (T) MPO-6300649 est annulé.	46°22'50.6"N 063°49'02.4"W MPO(6300649-01)
ANNULE	la profondeur de 6 mètres, 4 décimètres Les sondages n'existent plus. L'Avis 4-AVR-2003 (T) MPO-6300649 est annulé.	46°22'48.2"N 063°49'11.5"W MPO(6300649-02)
ANNULE	la profondeur de 6 mètres, 0 décimètres Les sondages n'existent plus. L'Avis 4-AVR-2003 (T) MPO-6300649 est annulé.	46°22'52.5"N 063°48'53.3"W MPO(6300649-03)
Porter	une profondeur de 1 mètre	46°22'50.0"N 063°49'02.8"W MPO(6302654-01)
Porter	une profondeur de 6 mètres, 2 décimètres	46°23'12.7"N 063°47'30.2"W MPO(6302654-02)
Porter	une profondeur de 1 mètre, 4 decimetres	46°23'20.1"N 063°47'15.8"W MPO(6302654-03)

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une profondeur de 5 mètres, 9 décimètres 46°23'14.1"N 063°47'27.0"W
MPO(6302654-04)

Porter une profondeur de 5 mètres, 7 décimètres 46°22'51.8"N 063°48'58.0"W
MPO(6302654-05)

4463 - Chéticamp to/à Cape Mabou - Nouvelle édition - 27-JUIN-2003 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 26-AOÛT-2005
Modifier "F R" pour lire "Q R" vis-à-vis le feu 46°33'03.3"N 061°02'49.2"W
(G2005169) LF(868.6) MPO(6302621-01)

Porter un feu "Q G" 46°33'03.9"N 061°02'46.5"W
(G2005170) LF(868.5) MPO(6302622-01)

4464 - Chéticamp to/à Cape St. Lawrence- Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 27-AOÛT-2004
Modifier "FI 12s 92ft 8M" pour lire "LFI 12s 88ft 7M" vis-à-vis le feu 47°02'28.7"N 060°35'52.7"W
(G2005168) LF(860) MPO(6302620-01)

4466 - Hillsborough Bay - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

06-JAN-2006
Modifier "Oc 4s 56ft 18M" pour lire "Oc 4s 56ft 12M" vis-à-vis le feu 46°11'26.1"N 063°07'45.7"W
MPO(6302666-01)

4592 - Little Bay Island to/à League Rock - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 27-AOÛT-2004
Porter un feu FIG 49°32'24.5"N 055°46'48.5"W
(N2005083) LF(332.6) MPO(6302593-01)

4593 - Sunday Cove Island to/à Thimble Tickles- Nouvelle édition - 05-DEC-2003 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 23-DEC-2005
Porter un feu FIG 49°32'27.4"N 055°46'48.5"W
(N2005083) LF(332.6) MPO(6302593-01)

4644 - Bay D'Espoir and Hermitage Bay - Nouvelle édition - 25-JUIN-1999 - NAD 1983

20-JAN-2006 LNM/D. 28-NOV-2003
ANNULE le courantomètre 2 mètres au-dessous de la surface établi temporairement. 47°47'48.0"N 055°52'36.0"W
Le courantomètre a été enlevé. L'Avis 765(T)/98 (DB 6301547) est maintenant annulé.
MPO(6301547-01)

4848 - Long Pond - Carte nouvelle- 12-JUIN-1987 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 30-SEPT-2005
ANNULE un brise-lames entre 47°31'06.0"N 052°58'45.8"W
et 47°31'06.2"N 052°58'49.2"W
L'Avis 782/1992 est annulé. Consulter la référence MPO 6302448 apparaissant dans l'édition de septembre 30, 2005.
MPO(6007143-01)

L/C4851 - Trinity Bay Southern Portion/Partie sud - Nouvelle édition - 04-AVR-1997 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 23-AVR-2004
ANNULE un ponton 47°49'13.9"N 053°52'17.0"W
L'Avis 64 (T) 1995 est annulé.
Le ponton est enlevé.
MPO(6012026-01)

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	un ponton L'Avis 64 (T) 1995 est annulé. Le ponton est enlevé.	47°49'26.5"N 053°51'59.2"W <i>MPO(6012026-02)</i>
ANNULE	un ponton L'Avis 64 (T) 1995 est annulé. Le ponton est enlevé.	47°49'28.8"N 053°52'25.2"W <i>MPO(6012026-03)</i>
ANNULE	un ponton L'Avis 64 (T) 1995 est annulé. Le ponton est enlevé.	47°49'13.6"N 053°52'14.9"W <i>MPO(6012026-04)</i>
ANNULE	un ponton L'Avis 64 (T) 1995 est annulé. Le ponton est enlevé.	47°49'27.6"N 053°51'59.6"W <i>MPO(6012026-05)</i>
ANNULE	un ponton L'Avis 64 (T) 1995 est annulé. Le ponton est enlevé.	47°49'27.8"N 053°52'26.1"W <i>MPO(6012026-06)</i>

4853 - Trinity Bay - Northern Portion/Partie nord - Nouvelle édition - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

20-JAN-2006		LNM/D. 05-NOV-2004
Porter	une conduite d'égout	entre 48°22'01.3"N 053°21'25.5"W et 48°21'52.0"N 053°20'51.0"W <i>MPO(6302670-03)</i>

4853 - Trinity Harbour - Nouvelle édition - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

20-JAN-2006		LNM/D. 05-NOV-2004
Rayer	le signe conventionnel de mouillage	48°21'54.0"N 053°21'10.0"W <i>MPO(6302670-02)</i>
Porter	une conduite d'égout marquée 'Sewer/Égout'	joignant 48°21'52.2"N 053°20'51.5"W 48°21'53.7"N 053°20'52.9"W 48°22'01.5"N 053°21'24.8"W et 48°22'01.3"N 053°21'25.5"W <i>MPO(6302670-01)</i>
Porter	un panneau indicateur de pipeline	48°22'01.0"N 053°21'27.0"W <i>MPO(6302670-04)</i>
Porter	un panneau indicateur de pipeline	48°21'51.5"N 053°21'50.5"W <i>MPO(6302670-05)</i>

L/C4854 - Catalina Harbour to/à Inner Gooseberry Islands - Carte nouvelle - 25-AVR-1997 - NAD 1983

06-JAN-2006		LNM/D. 17-SEPT-2004
Porter	une profondeur de 0 mètre, 6 décimètres	48°48'08.2"N 053°37'51.3"W <i>MPO(6302658-01)</i>
Porter	une profondeur de 0 mètre, 6 décimètres	48°48'01.7"N 053°37'18.4"W <i>MPO(6302658-02)</i>

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1 mètre, 2 décimètres 48°52'32.8"N 053°37'57.1"W
MPO(6302658-03)

4855 - Bonavista Bay Southern Portion/Partie sud - Carte nouvelle - 06-JUIN-1997 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 21-OCT-2005
Porter une profondeur de 0 mètre, 6 décimètres 48°48'01.7"N 053°37'18.4"W
MPO(6302658-04)

4862 - Carmanville to/à Bacalhao Island and/et Fogo - Carte nouvelle - 26-DEC-2003 - NAD 1983

13-JAN-2006 LNM/D. 10-JUIN-2005
Porter une profondeur de 2 mètres, 4 décimètres 49°34'17.5"N 054°28'12.0"W
MPO(6302699-01)

4921 - Grande-Rivière - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 26-AOÛT-2005
Porter un feu Iso G 2s 48°23'34.5"N 064°29'40.1"W
MPO(6407114-01)

4921 - Quai/ Wharf Grande-Rivière - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983

06-JAN-2006 LNM/D. 26-AOÛT-2005
Porter un feu Iso G 2s 48°23'34.5"N 064°29'40.1"W
MPO(6407114-01)

6242 - Selkirk to Lake Winnipeg- Feuille 2 - Nouvelle édition - 13-JUIN-1980 - NAD 1927

06-JAN-2006 LNM/D. 06-JUIN-2003
ANNULE la note 50°24'12.0"N 096°50'00.0"W
Cette partie de l'Avis 27-AVR-2001(T) est annulée par un avis permanent.
Consulter la référence MPO(6602482-1) figurant dans cette édition.
MPO(6601459-01)

ANNULE la légende "See CAUTION" 50°24'18.0"N 096°48'12.0"W
Cette partie de l'Avis 27-AVR-2001(T) est annulée par un avis permanent.
Consulter la référence MPO(6602482-2) figurant dans cette édition.
MPO(6601459-02)

Porter une note 50°24'12.0"N 096°50'00.0"W
CAUTION
The land area Southeast of the breakwater at the mouth of the Red River on Lake Winnipeg is submerged. Mariners are advised to follow the recommended route when navigating the river.
MPO(6602482-01)

Porter la légende "See CAUTION" 50°24'18.0"N 096°48'12.0"W
MPO(6602482-02)

6251 - Red River / Rivière Rouge to/à Gull Harbour - Nouvelle édition - 26-MAI-2000 - NAD 1927

06-JAN-2006 LNM/D. 29-AVR-2005
ANNULE la note 50°24'00.0"N 097°05'00.0"W
Cette partie de l'Avis 27-AVR-2001(T) est annulée par un avis permanent.
Consulter la référence MPO(6602482-1) figurant dans cette édition.
MPO(6601459-01)

ANNULE la légende "See CAUTION/Voir AVERTISSEMENT" 50°24'13.0"N 096°47'54.0"W
Cette partie de l'Avis 27-AVR-2001(T) est annulée par un avis permanent.
Consulter la référence MPO(6602482-2) figurant dans cette édition.
MPO(6601459-02)

**PARTIE 2 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une note	50°24'00.0"N 097°05'00.0"W
	<p>CAUTION</p> <p>The land area Southeast of the breakwater at the mouth of the Red River on Lake Winnipeg is submerged. Mariners are advised to follow the recommended route when navigating the river.</p> <p>ATTENTION</p> <p>La partie de terre située au Sud-Est du bris e-lames, à l'embouche de la rivière Rouge sur le lac Winnipeg, est submergée. Le navigateur est prié de suivre la route recommandée lorsqu'il navigue sur la rivière.</p>	
		<i>MPO(6602482-01)</i>
Porter	la légende "See CAUTION/Voir AVERTISSEMENT"	50°24'13.0"N 096°47'54.0"W <i>MPO(6602482-02)</i>
8012 - Flemish Pass/Passe Flamande - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983		
06-JAN-2006		
Porter	une plate-forme de production munie d'un feu et la légende "SeaRose FPSO"	46°47'31.0"N 048°01'24.1"W <i>MPO(6302551-01)</i>
Porter	un feu Mo(U) 15M	46°47'31.0"N 048°01'24.1"W <i>MPO(6302551-02)</i>
Porter	un signal de brume "Fog Sig Mo(U)"	46°47'31.0"N 048°01'24.1"W <i>MPO(6302551-03)</i>
Porter	une bouée charpente privée lumineuse jaune FI G	46°49'55.8"N 048°06'23.8"W <i>MPO(6302551-04)</i>
Porter	une bouée sphérique privée lumineuse jaune FI Y	46°49'37.3"N 048°06'30.4"W <i>MPO(6302551-05)</i>
Porter	une zone de sécurité avec la légende "See/Voir Note PRODUCTION PLATFORMS PLATES-FORMES DE PRODUCTION"	joignant 46°52'37.9"N 048°03'06.0"W 46°47'41.3"N 047°59'54.6"W 46°45'46.5"N 047°59'22.9"W 46°45'21.1"N 048°00'48.4"W 46°46'57.6"N 048°03'38.5"W et 46°52'07.0"N 048°04'53.9"W <i>MPO(6302551-06)</i>

PARTIE 4 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/2005
Page 233 — INDEX, après « Ailsa Island.....126 »

AURAIT DÛ LIRE

Page 255 — INDEX, après « Ailsa Island.....126 »

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Correction émise dans l'Édition mensuelle n° 8/2005
Page 446 — INDEX, après « Dry Reef »

AURAIT DÛ LIRE

Page 466 — INDEX, après « Dry Reef »

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 50 — Paragraphe 110, lignes 1 et 2
Supprimer : 5,9 m (19 pi)
Remplacer par : 4,7 m (15 pi)

(Q2005-090.1)

Page 187 — Paragraphe 192, lignes 14 et 15 (ré : corrections émises dans l'Édition hebdomadaire n° 52/1993 et les Éditions mensuelles n° 3/1996, 6/1996 et 4/2003)
Supprimer : « Un **feu** (1383) ... brise-lames. »

(Q2005-093.1)

ATL 100 — Renseignements généraux — Côte atlantique, première édition, 1992 —

Page 2 — Paragraphe 8.1, (ré : dernière ligne de la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/1992)
Supprimer : au projet « Hibernia ».
Remplacer par : aux installations de *Bull Arm Site Corporation*.

(N2006-00.8)

ATL 101 — Terre-Neuve, Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 11 — Paragraphe 108, ligne 3 – après « Un quai »
Ajouter : (à l'état de ruines en 2005)

(N2006-00.1)

Page 11 — Paragraphe 115, ligne 8 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 2/1998)
Supprimer : « la face ... (2,4 m). »

Remplacer par : le quai était en ruines en 2005. Les 52 pieds (16 m) de la partie extérieure des ruines du quai demeurent immergés à ce site; la prudence s'impose.

(N2006-00.2)

Page 11 — Paragraphe 119, lignes 1 à 5
Supprimer : « , d'une longueur ... 5,2 m). »

Remplacer par : a une longueur de 195 pieds (59 m) et une hauteur de 4 pieds (1,2 m) environ. La face externe du quai, longue de 84 pieds (26 m), offre une profondeur de 13 pieds (4 m) le long de la face extérieure. En 2005, une jetée d'une longueur de 154 pieds (47 m) a été ajoutée; elle s'étend en direction NNE à partir de l'extrémité du quai en T. Une profondeur de 12 pieds (3,6 m) se trouve du côté Est de la jetée. La face Ouest de la jetée est malsaine.

(N2006-00.3)

Page 26 — Paragraphe 265, lignes 4 à 10 (ré : corrections émises dans l'Édition mensuelle n° 9/1999, 11/2004 et 2/1998)
Supprimer : « Le **quai** ... du quai. »

(N2006-00.4)

PARTIE 4 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 49 — Paragraphe 275, dernière ligne (ré : corrections émises dans l'Édition mensuelle n° 1/2002 et 7/2002)
Supprimer : est mouillée à 0,3 mille à l'Est de Ship Run Rock.
Remplacer par : marque Ship Run Rock.

(N2006-00.5)

Page 86 — Paragraphe 177, dernière ligne
Ajouter : Un **feu** (393.7), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité de la jetée Est.

(N2006-00.6)

ATL 102 — Terre-Neuve, Côtes Est et Sud, première édition, 1995 —

Page 76 — Paragraphe 67, ligne 11 – après « Point. » (ré : dernière ligne de la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/1999)

Ajouter : Un îlot, porté sur la carte et situé à faible distance au NW de la bouée mentionnée antérieurement, n'existerait pas. Il y aurait un haut-fond, non cartographié, près de l'îlot. La prudence s'impose dans les parages.

(N2006-00.7)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 12 — Paragraphe 114, lignes 3 à 6 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/2005)

Supprimer : « Le feu rouge ... relèvement 218°. »

Remplacer par : Le feu est visible que de l'amont, sur un arc de 15° centré sur le relèvement 038°. Un deuxième feu, visible sur tout l'horizon, s'élève sur la même tour.

(Q2005-094.1)

ATL 120 — Labrador, Camp Islands à Hamilton Inlet (y compris Lake Melville), première édition, 2004 —

Page 101 — Paragraphe 208, dernière ligne

Ajouter : Un **feu** (298.1), reposant sur un mât, est placé sur l'île Est du groupe Montagnais.

(N2006-00.9)

Page 102 — Paragraphe 211, dernière ligne

Ajouter : Un **feu** (298.5), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du point d'entrée Nord de l'entrée de North West River.

(N2006-01.0)

ATL 121 — Labrador, Hamilton Inlet à Cape Chidley (y compris Button Islands et Gray Strait), première édition, 2004 —

Page 36 — Paragraphe 46, ligne 7 – après « respectivement. »

Insérer : Un **feu** (324.2), altitude 7,1 m (23 pi), reposant sur une tourelle en treillis, est placé sur la pointe NE de l'île Est du groupe Amatut. Un autre **feu** (324.21), altitude 21 m (69 pi), reposant sur une tour en treillis, est placé sur l'extrémité Sud de Potuk Island.

(N2006-01.1)

Page 36 — Paragraphe 46, lignes 14 à 16

Supprimer : « La **bouée** ... l'Ouest d' »

Remplacer par : Un **feu** (324.79), altitude 5 m (16 pi), reposant sur une tourelle en treillis, est placé sur

(N2006-01.2)

Page 52 — Paragraphe 138, ligne 8 – après « boisée. »

Insérer : Un **feu** (324.61), altitude 10,8 m (35 pi) et reposant sur une tour en treillis, est placé sur l'extrémité Sud de Wood Island.

(N2006-01.3)

PARTIE 4 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 27 — Après le paragraphe 33

Insérer : 33.1 Une bouée d'amarrage orange et blanche —
privée — est mouillée au milieu des abords de la baie qui
se trouve au Sud de la chaussée, située entre Dickinson
Island et Hoople Island.

(C2005-042.1)

CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —

Page 86 — Supprimer le paragraphe 155.

(C2005-043.1)

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Page 44 — Paragraphe 29, lignes 7 et 8

Supprimer : 5 et 10 pieds (1,5 et 3 m)

Remplacer par : 4 et 9 pieds (1,1 et 2,7 m)

(C2005-045.1)

Page 44 — Paragraphe 30, ligne 4 – après « rivière. »

Insérer : Le passage des bateaux de pêche maintient un chenal
étroit affouillé au travers de l'ensablement jusque dans le
havre. Les profondeurs sont inférieures à 3 pieds (0,9 m).

(C2005-045.2)

Page 58 — Paragraphe 30, dernière ligne

Ajouter : *Scudder Marina* est un dépositaire agréé de **cartes** et
publications du Service Hydrographique du Canada.

(C2005-044.1)

Page 58 — Paragraphe 35, lignes 1 et 2

Supprimer : — pas indiqué sur la carte —

(C2005-044.2)

CEN 307 — North Channel (lac Huron), première édition, 2000 —

Page 35 — Supprimer le paragraphe 150.

(C2005-047.1)

Voie navigable Trent -Severn, septième édition, 1989 —

Page 84 — Paragraphe 20, ligne 2

Supprimer : aux deux extrémités

Remplacer par : à l'extrémité Ouest

(C2005-046.1)

Page 117 — Supprimer le paragraphe 136.

(C2005-046.2)

PARTIE 5 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

215.1	Savage Cove, quai	Extrémité du quai. 51 19 52 56 42 08.5	FI G	4s	3.6	Mât cylindrique. 2.6	Saisonnier.	Carte:4667 Éd.01/06
332.6	Miles Cove, quai	49 32 22.4 55 46 47.9	FI G	4s	Mât à claire-voie cylindrique.	Saisonnier.	Carte:4593 Éd.01/06(N05-083)

ATLANTIQUE

73.75	Jameson Island -- Bouée lumineuse SJB	45 02 10 66 55 18.5	FI(2) W	10s	Espar noire, rouge et noire, marquée "SJB".	À longueur d'année.	Carte:4124 Éd.01/06(F05-136)
306.001	Shag Harbour Entrance – Bouée lumineuse NF1							Rayer du Livre.	Carte:4210 Éd.01/06(F05-135)
308.5	Shag Harbour Ledges	43 29 22.7 65 42 53.5	FI R	4s	7.6	4	Mât cylindrique rouge. 7.8	À longueur d'année.	Carte:4210 Éd.01/06(F05-110)
311.5	Solomans Island – Bouée lumineuse D5	Extrémité Sud du passage Cockerwit. 43 30 30 65 45 07	FI G	4s	Verte, marquée "D5".	À longueur d'année.	Carte:4210 Éd.01/06(F05-098)
317	Bear Point Ledge – Bouée lumineuse C9	Au large des roches. 43 28 38.3 65 38 38.9	FI G	4s	Espar verte, marquée "C9".	À longueur d'année.	Carte:4210 Éd.01/06(F05-121)
319	Newellton Reef – Bouée lumineuse C8	Près de l'extrémité NW. du récif. 43 28 04.3 65 38 54.9	FI R	4s	Espar rouge, marquée "C8".	À longueur d'année.	Carte:4210 Éd.01/06(F05-118)
319.3	Apple Rock – Bouée lumineuse C5	43 27 43.3 65 39 43.9	FI G	4s	Espar verte, marquée "C5".	À longueur d'année.	Carte:4210 Éd.01/06(F05-119)
860 H874	Cape St. Lawrence	Sur le cap. 47 02 28.7 60 35 52.7	LFI W	12s	26.8	7	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.6	Lum. 2 s; obs. 10 s. Visible de 050° à 261° par l'E. et le S. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:4363 Éd.01/06(G05-168)
868.5	Grand Étang, brise-lames Nord- Est	46 33 03.9 61 02 46.5	Q G	1s	8.5	3	Mât cylindrique. 5.1	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	Carte :4449 Éd.01/06(G05-170)

PARTIE 5 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

868.6	Grand Étang, brise-lames Sud- Ouest	Extrémité SW. du brise-lames. 46 33 03.3 61 02 49.2	Q	R	1s	8.1	2	Mât cylindrique. 3.5	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte :4449 Éd.01/06(G05-169)
Modifier 1083 pour lire 1083.5	Big Tignish, brise- lames Sud	46 57 01.8 63 59 33.9	Iso	G	1s	3.1	2	Mât cylindrique. 2.6	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4023 Éd.01/06
1409 H1727	Percé	Extrémité du quai. 48 31 13.5 64 12 39	Fl	R	6s	8.0	6	Mât carré noir. 6.1	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4485 Éd.01/06(Q06-001)
1918 H2274	Saint-Michel - alignement	À l'Ouest de Pte St- Michel. 46 52 31 70 54 59.8	F	W	29.7	23	Tour à claire-voie, marque de jour orange, bande verticale noire. 24.4	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
1919 H2274.1		213°14' 1737.9m du feu antérieur.	F	W	56.6	20	Tour à claire-voie tripode, marque de jour orange, bande verticale noire. 25.2	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année. Une augmentation de la puissance des feux d'alignement est disponible à distance sur la voie 69 (156,475 MHz). Tout navigateur requérant l'opération de cette puissance devra actionner le bouton pressoir de son radio VHF cinq (5) fois consécutives à intervalle de 1 seconde sur la voie 69. La puissance supplémentaire des feux se mettra en fonction pour une durée de 45 minutes. Après ce délai, il devra répéter la même opération. La puissance supplémentaire des feux peut être mise hors fonction en activant sept (7) fois le bouton pressoir de son radio VHF.
									Carte:1317 Éd.01/06

EAUX INTÉRIEURES

779	Brise-lames Sud	Extrémité Ouest du brise-lames Sud. 43 44 43.1 81 44 11	Iso	R	4s	10.3	8	Tour carrée blanche.	Feu de secours. Saisonnier. Carte:2228 Éd.01/06(D05-084)
947	Opechee Island	Pointe Sud de l'île. 45 35 31.4 80 24 05.7	Fl	G	4s	9.5	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, carré vert au centre. 7.1	Saisonnier. Carte:2203 Éd.01/06(D05-085)

PARTIE 5 – Édition 1/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

951	Puswawa Island	Sur un îlot, au Nord de l'île. 45 34 10.1 80 27 59.8	FI G	4s 7.6	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, carré vert au centre. 5.2	Saisonnier. Carte:2203 Éd.01/06(D05-086)
1028	Whitcher Island - alignement	46 08 26.6 82 41 33.9	F R	14.9 Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange. 6.0	Saisonnier.
1028.5		030°23' 118.5m du feu antérieur.	F R	18.3 Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange. 6.0	Saisonnier. Carte:2259 Éd.01/06(D05-055.056)
1029	Decelles Island - alignement	46 07 58 82 40 53	F G	7.7 Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange. 6.0	Saisonnier.
1029.5		122°56' 115.6m du feu antérieur.	F G	10.0 Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange. 7.2	Saisonnier. Carte:2259 Éd.01/06(D05-057,058)
1062	Rains Wharf - alignement	46 15 15 84 05 43.2	F W	9.8 Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange. 7.8	À longueur d'année.
1063		134°56' 268.1m du feu antérieur.	F W	16.2 Tour carrée, marque de jour blanche, bande verticale orange.	Feu de secours. À longueur d'année. Carte: 14883(É.-U.) Éd.01/06(D05-048)
1560	Selkirk, quai						Rayer du Livre. Carte:6242 Éd.01/06(D05-064)
1583	Gull Harbour	Extrémité NE. de l'île Hecla. 51 11 36 96 36 18	FI W	4s 27.4	17	Tour à claire-voie rouge.	Saisonnier. Carte:6249 Éd.01/06(D05-052)
1608	George Island	Extrémité Est de l'île. 52 49 04 97 37 54	Iso W	10s 20.1	Tour à claire-voie rectangulaire rouge.	Visible de tous les points d'approche, sauf en ligne avec les îles et les hauts-fonds qui s'étendent au NW. de l'île George. Saisonnier. Carte:6241 Éd.01/06(D05-050)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de notre site Web NOTMAR, vous pouvez contacter

Theresa Kenney:
(613) 990-3016

[Administrateur de site Web](#)